

Le mercredi 20 août 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 20 août 2003, à 19 h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Line Renaud, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Éthier, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents (secondaire) et madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Messieurs Guy Lesage et Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Alain Royer	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-326

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-06-25
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Planification stratégique : lancement officiel

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-326) suite

- 6- Formation professionnelle, offre de formation régionale : état de la situation
- 7- Établissement du Cœur-de-la-Gatineau : état de la situation
- 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 juin 2003
- 9- **Conférence régionale des élus**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Orientation générale de l'organisation du service des ressources éducatives et dossiers particuliers 2003-2004
- 2- Tableaux de la clientèle scolaire 2003-2004 – mise à jour – août 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2003-2004
- 2- Registre des chèques
- 3- Contrats de transport scolaire 2003-2004
 - a) Contrats de transport scolaire 2003-2004
 - b) Transport par berlines pour l'année scolaire 2003-2004**
 - c) Allocations aux parents pour l'année scolaire 2003-2004**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Adoption plan d'effectifs secteur adaptation scolaire, soutien, 2003-2004
- 2- Demande d'affectation d'une direction adjointe à un poste d'enseignante
- 3- Nomination poste de direction adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 4- Démissions à titre d'enseignant(e)s
- 5- Situation embauche enseignant
- 6- Formation des comités 2003-2004
- 7- Contrat P.A.E.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Villages branchés
- 2- Salle vidéo conférence
- 3- Prolongation du contrat de location et service des photocopieurs
- 4- Proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert
- 5- Cafétéria Gracefield
- 6- École Ste-Anne**
- 7- Piste rouli-roulant - information**

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Rapport sur la gestion des plaintes 2002-2003 (huis-clos)
- 3- Évaluation de la directrice générale (huis-clos)
- 4- Levée de l'assemblée

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-326) suite

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 1^{er} octobre 2003, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-327

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 juin 2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 juin 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

M. Beaudin souligne qu'une citoyenne de la région du Pontiac, madame France Lavoie, a reçu une lettre relative à une demande formulée lors d'une assemblée précédente.

A-3 **Parole au public**

Monsieur Jacques Éthier, porte-parole des transporteurs scolaires de la CSHBO, prend la parole et lit un document demandant, en substance, que la commission scolaire leur accorde une indexation de 2,25 %, au lieu de 1,25 %, lors du renouvellement des contrats de transport pour 2003-2004. Par la suite, madame Danielle Boivin, représentante de la Fondation Universitas, s'est adressée aux commissaires pour leur demander la permission de distribuer un dépliant parmi les élèves du primaire. Ce dépliant porte sur le Régime enregistré d'épargne-études et vise à encourager les parents à s'y joindre.

A-4 **Correspondance**

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Louise Larocque concernant diverses pièces de correspondance.

A-5 **Planification stratégique : lancement officiel**

Mme Thonnard remet des copies du plan stratégique 2003-2006 aux commissaires et présente le document. Elle explique aussi que ce document sera officiellement lancé le 28 août, à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Le lancement sera marqué par une conférence du sous-ministre adjoint de l'Éducation, monsieur Robert Bisaillon, et sera suivi d'une activité sociale, sous la forme d'une course de rabaska.

Le mercredi 20 août 2003

A-6 Formation professionnelle, offre de formation régionale : état de la situation

Mme Thonnard fait le point sur la régionalisation en cours. Un conseil d'administration a été formé, composé des quatre présidents et présidentes et des quatre directeurs généraux et directrices générales des commissions scolaires concernées, et une première rencontre a eu lieu. Un coordonnateur a été nommé en la personne de monsieur Richard Champagne. La priorité pour 2003-2004 sera de mettre en place le service.

A-7 Établissement du Cœur-de-la-Gatineau : état de la situation

Mme Thonnard donne des informations sur l'évolution de la situation de l'établissement. Mme Thonnard ajoute qu'un consultant sera à l'école de Gracefield les 26 et 27 août pour travailler avec le personnel de l'établissement.

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 juin 2003

Le compte rendu est déposé.

A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-328 Participation des élus scolaires à la conférence régionale des élus

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en place, dans chaque région du Québec, une conférence régionale des élus (CRÉ);

CONSIDÉRANT que, selon le programme du Parti libéral, ces conférences seront constituées d'élus;

CONSIDÉRANT que ces structures seront mises en place dans un objectif de décentralisation du pouvoir décisionnel et d'une modernisation des structures d'intervention en matière de développement régional;

CONSIDÉRANT que le CRÉ constitue une occasion unique de mettre en place une structure partenariale où tous les élus locaux et régionaux sans exception, qu'ils soient des élus municipaux, des élus scolaires ou des élus provinciaux, pourront définir ensemble l'avenir collectif de chacune des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que l'éducation constitue une dimension importante du développement économique, social et communautaire dans les régions;

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-328) suite

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires constituent des gouvernements locaux dotés d'une vie politique, ayant un pouvoir de taxation, ayant juridiction sur un territoire propre et étant responsables devant la population locale par l'élection des commissaires au suffrage universel;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des instances expressément constituées en vertu de la Loi sur l'instruction publique qui leur confère, entre autres, le pouvoir de contribuer au développement des régions, d'instituer des services aux entreprises, d'élargir l'offre de service éducatif à la communauté, de favoriser l'utilisation de leurs immeubles par les organismes du milieu, d'acquérir en commun ou construire des immeubles, d'établir en commun ou en copropriété avec d'autres organismes des bibliothèques, centres administratifs, centres culturels ou récréatifs;

CONSIDÉRANT la concertation et l'implication des commissions scolaires dans les organismes régionaux reconnus, tels les conseils régionaux de développement (CRD), les conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT), les centres locaux d'emploi (CLE), les centres locaux de développement (CLD), les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les centres locaux de services communautaires (CLSC), les unités régionales de loisirs (URLS);

CONSIDÉRANT qu'en raison des nombreuses interventions effectuées en éducation par les différentes structures de développement et de la similitude d'un certain nombre de responsabilités du milieu scolaire avec le milieu municipal, la participation active des élus scolaires au sein des CRÉ est non seulement justifiée, elle s'avère indispensable;

CONSIDÉRANT que l'importance de l'apport des élus scolaires au sein des CRÉ sera également significative dans plusieurs axes d'intervention de leurs futurs plans de développement, à savoir : le maintien, le développement et l'adaptation des services éducatifs; le développement économique, le développement social et culturel; le développement de réseaux de transport collectif; la modulation des services et des programmes et l'indépendance "rural-urbain";

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires constituent des acteurs de premier plan dans le branchement des régions à l'économie du savoir de par leurs initiatives dans la mise en place de projets structurants de réseautage des établissements scolaires avec de la technologie de communication à haute vitesse;

CONSIDÉRANT que, selon le programme du Parti libéral, pour attirer des investissements et permettre aux entreprises de se développer, les régions doivent compter sur des infrastructures de base accessibles en matière d'éducation;

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-328) suite

CONSIDÉRANT que la Fédération des municipalités est favorable à ce que les CRÉ comprennent également, comme membres, les élus scolaires;

CONSIDÉRANT que la Fédération des commissions scolaires du Québec a déjà reçu l'appui de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, et de Mme Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet, et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, reconnaissent l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus;

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ de demander au caucus régional de l'Outaouais du Parti libéral d'appuyer la présente démarche. et régional, M. Michel Audet, et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, reconnaissent l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus;

ET QUE copie de cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre du Développement économique et régional, à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, au ministre de l'Éducation, au ministre responsable de l'Outaouais, aux députés de la région de l'Outaouais et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Orientation générale de l'organisation du service des ressources éducatives et dossiers particuliers 2003-2004

Mme Lauriault présente le document et passe en revue les dossiers particuliers qui seront traités en 2003-2004.

B-2 Tableaux de la clientèle scolaire 2003-2004 – mise à jour – août 2003

Mme Lauriault fournit aux commissaires les derniers chiffres disponibles sur la clientèle scolaire attendue en 2003-2004. Par rapport aux prévisions précédentes, il en ressort une hausse de 17 élèves au préscolaire et de 9 au primaire. Au secondaire, par contre, les données montrent 5 élèves de moins que prévu. Il est cependant possible, selon Mme Lauriault, qu'une douzaine d'autres élèves s'inscrivent à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Le mercredi 20 août 2003

C) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

C-1 **Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2003-2004**

M. Beaudin présente le tableau et explique qu'il s'applique à la situation actuelle. Il pourrait y avoir une mise à jour après les élections scolaires de l'automne prochain.

RÉSOLUTION 2003-CC-329

Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la vérification des chèques soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

DATE	LIEU	COMMISSAIRE
Juillet/août 2003	Maniwaki	Diane Nault
Octobre 2003	Fort-Coulonge	Guy Éthier
Novembre 2003	Maniwaki	Reid Soucie
Décembre 2003	Fort-Coulonge	Louise Larocque
Janvier 2004	Gracefield	Guy Lesage
Février 2004	Otter-Lake	Daniel Moreau
Mars 2004	Maniwaki	Annette Dumouchel
Avril 2004	Fort-Coulonge	Charles Langevin
Mai 2004	Maniwaki	Denise Miron Marion
Juin 2004	Fort-Coulonge	Line Renaud

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-330

Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Diane Nault;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres des chèques de la CSHBO du 23 juin au 12 août 2003 soit adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 août 2003

C-3- Contrats de transport scolaire 2003-2004

Mme Thonnard donne des explications sur le contexte et le commissaire monsieur Guy Éthier souligne les difficultés éprouvées par le transport scolaire.

RÉSOLUTION 2003-CC-331 **Demande de huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'instituer le huis-clos.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-332 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que la commission scolaire a pour objectif le bien des élèves et que le ministère de l'Éducation oblige les commissions scolaires à avoir un budget équilibré. Il ajoute que, pour les prochaines négociations sur le transport scolaire, relativement aux contrats de cinq ans qui prendront la relève des contrats 2003-2004, le conseil des commissaires a décidé de mandater le comité de transport pour s'assurer qu'il y ait un équilibre budgétaire entre les allocations et les dépenses dans le domaine du transport scolaire.

A) RÉSOLUTION 2003-CC-333 Contrats de transport scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT QUE les contrats de transport scolaire sont échus depuis le 30 juin 2003;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu de renouveler les contrats de transport scolaire pour l'année 2003-2004 pour un (1) an, avec une indexation de 2,25 % pour 180 jours de transport.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : à 20 h 45, la commissaire madame Line Renaud se retire de l'assemblée

Le mercredi 20 août 2003

B) RÉSOLUTION 2003-CC-334 Transport par berlines pour l'année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

CONSIDÉRANT l'information tardive du ministère de l'Éducation concernant les règles budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux et résolu de mandater monsieur Jean-Claude Beaudin, avec l'approbation du Comité consultatif de transport, de négocier de gré à gré avec les transporteurs afin de renouveler les contrats de berlines.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) RÉSOLUTION 2003-CC-335 Allocation aux parents pour l'année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que des élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2003-2004, selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Jacques Masseau	5 \$ / jour	e.h.d.a.a.
Marie-Reine Côté	0,379 \$ / km	e.h.d.a.a.
Michelle Deschamps	1 000 \$ / année	élèves hors circuit
Chantal Martin	1 000 \$ / année	élèves hors circuit
Chantal Mourier	1 000 \$ / année	élèves hors circuit

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 août 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-336 **Adoption du plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire 2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire CSN, tel que présenté par le directeur des ressources humaines, et ce, pour l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-337 **Demande d'affectation d'une direction adjointe à un poste d'enseignante**

CONSIDÉRANT les événements à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield;

CONSIDÉRANT la demande de réaffectation de madame Josée Rochon;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter la démission de madame Josée Rochon à titre d'adjointe à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, et d'accepter sa demande de réaffectation à titre d'enseignante en français à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur à Gracefield et ce, à partir du 25 août 2003, et de mandater le directeur des ressources humaines à procéder aux protections salariales usuelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-338 **Nomination d'une direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur Sylvain Rivest à titre de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Rivest est entré en fonction le 11 août 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2003-CC-339 **Démissions à titre d'enseignant(e)s**

CONSIDÉRANT les lettres déposées à la direction des ressources humaines;

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-339) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte des démissions des personnes suivantes à titre d'enseignants et enseignantes et ce, en date du 30 juin 2003.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Lalande, Éric	13 (maths)	Élém. & sec. Gracefield
Blanchet, Geneviève	3 (primaire)	Primaire Pontiac
Lessard, Annie	12 (maths)	ESSC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 Situation embauche enseignant

M. Houde présente le document et fait le point sur la situation.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-340 Formation des comités 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la composition des comités 2003-2004, tel que présenté.

Composition des différents comités

Comité de l'administration générale

Madeleine Aumond
Charles Langevin
Louise Larocque
Linda Lefebvre
Line Renaud

Comité des ressources financières

Anne Danis
Annette Dumouchel
Guy Lesage
Denise Miron Marion
Reid Soucie

Comité sur les demandes de révision

Madeleine Aumond
Linda Lefebvre
Diane Nault (substitut)
Anne Danis (substitut)
Robert Chalifoux (substitut)
Commissaire du quartier
Directrice générale
Secrétaire général à titre de personne ressource

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-340) suite

Comité d'évaluation de la directrice générale

Charles Langevin
Diane Nault
Denise Miron Marion
Daniel Moreau
Reid Soucie

Comité des ressources humaines et secrétariat général

Annette Dumouchel
Linda Lefebvre
Diane Nault
Line Renaud

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Pierrette Guertin
Linda Lefebvre
Diane Nault
Line Renaud

Comité code d'éthique et de déontologie

Louise Larocque (substitut)
Linda Lefebvre
Diane Nault
Daniel Moreau
Directrice générale
Reid Soucie (substitut)

Comité des ressources matérielles

Charles Langevin
Diane Nault
Line Renaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-341

Contrat P.A.E.

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 1^{er} septembre 2003 pour le contrat d'aide aux employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-341) suite

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux de mandater le président, la directrice générale et le directeur des ressources humaines de signer le contrat avec la compagnie Le Groupe Renaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard donne des informations sur l'état du dossier. Des rencontres sont prévues en septembre avec les représentants des deux MRC impliquées, Pontiac et Vallée de la Gatineau, et les deux CLD concernés font présentement un travail de sensibilisation. L'envoi de la demande de subvention au programme Villages branchés du Québec est envisagé pour la fin septembre / début octobre.

E-2 Salle vidéo conférence

Mme Thonnard explique que les travaux d'aménagement de la salle de vidéo conférence, au 2^e étage du centre administratif, ont débuté. La salle devrait être prête en décembre ou en janvier.

E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-342 **Prolongation du contrat de location et service des photocopieurs**

CONSIDÉRANT la proposition de DCI Systèmes d'imagerie;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par madame Marlène Thonnard et monsieur Jean-Claude Beaudin;

CONSIDÉRANT que l'installation doit être faite avant le début des classes;

CONSIDÉRANT que les coûts et les conditions demeurent les mêmes que la dernière entente signée en juillet 1999 (photocopieurs neufs);

CONSIDÉRANT la garantie de performance, soit de remplacer un appareil défectueux ou non performant dans un délai de trente (30) jours ouvrables;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire accepte de prolonger de 36 mois l'entente signée en juillet 1999 au même taux et aux mêmes conditions. L'entente se prolongera donc jusqu'en juin 2007.

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-342) suite

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-343 **Proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert**

CONSIDÉRANT la proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert, canton de Maniwaki;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Collège Sacré-Cœur, Madame Cécile Bénard;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le bail pour un loyer mensuel de 1,00 \$ du 1^{er} mai 2003 au 30 avril 2008.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, Monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2003-CC-344 **Contrat de la concession de cafétéria de l'école élémentaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield**

CONSIDÉRANT les trois appels d'offre faits à ce sujet;

CONSIDÉRANT l'absence de soumissionnaires;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation par le directeur par intérim de l'école et ses recommandations;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre qu'il y ait des négociations de gré à gré entre la commission scolaire et l'ancien concessionnaire, M. Léopold Crites, pour l'attribution d'un contrat d'une durée d'un an, afin d'avoir un service de cafétéria à l'école à temps pour la rentrée des classes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 août 2003

E-6 RÉSOLUTION 2003-CC-345 **École Ste-Anne, de l'Île du Grand Calumet – système d'évacuation et de traitement des eaux usées**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a accepté les projets prioritaires 2003-2004;

CONSIDÉRANT que ce projet de l'école Ste-Anne de l'Île du Grand Calumet fait partie de ces projets prioritaires;

CONSIDÉRANT les exigences et les engagements demandés par le ministère de l'Environnement du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de notre ingénieur, Monsieur Maurice Charlebois, de la firme d'ingénieurs conseil SEC Consultants;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter que Monsieur Jean-Claude Beaudin soit mandaté pour signer tous les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais afin de s'assurer de la réalisation des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 **Piste rouli roulant - information**

M. Royer explique que la Ville de Maniwaki a obtenu du financement pour asphalter des portions de la piste de rouli roulant, autour du terrain de soccer. La CSHBO a donné son autorisation à ces travaux.

F) **AUTRES** :

F-1 **Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau se dit favorable à la demande de la Fondation Universitas et un consensus s'établit là-dessus parmi les commissaires. La directrice générale répond aux questions soulevées par le commissaire monsieur Charles Langevin et les commissaires mesdames Louise Larocque, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Linda Lefebvre.

F-2/3 RÉSOLUTION 2003-CC-346 **Demande de huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les points F-2 et F-3 soient discutés en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-347 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 août 2003

La commissaire madame Linda Lefebvre demande qu'un suivi soit fait au niveau de la plainte soulevée par la commissaire madame Annette Dumouchel.

RÉSOLUTION 2003-CC-348 **Évaluation de la directrice générale**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accorder à la directrice générale, madame Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2003-CC-349 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 1^{er} octobre 2003, à Fort-Coulonge..

Secrétaire général

Président